

Violences sexistes et sexuelles au travail : Comment agir en tant que témoin

PREVENIR

1

Chacune et chacun peut sensibiliser son entourage à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

- **Etre exemplaire soi-même** : ne pas avoir de comportement sexiste ou harcelant, bien sûr. Evitez le plus possible les remarques à caractère personnel. Veillez à ce que vos propos n'atteignent pas la dignité de vos collègues.
- **Afficher** des campagnes de prévention dans les couloirs du ministère.
- **En parler avec les collègues** : proposer d'en faire un sujet en réunion d'équipe.

DETECTER

2

Des signaux d'alerte existent pour repérer les violences et leurs conséquences. Soyez attentifs et attentives !

- Retards fréquents et inhabituels
- Repli sur soi, isolement
- Agressivité soudaine
- Troubles du sommeil ou de l'alimentation
- Baisse de l'estime de soi, dévalorisation de son travail
- Changement de comportement soudain

Vous avez un doute ? Posez la question "Est-ce que tout va bien ?" à votre collègue.

REAGIR

3

Lorsque vous êtes témoin, vous pouvez réagir : pour faire cesser les faits, témoigner votre soutien à la victime et pour la protéger et, enfin, pour que l'auteur entende que son comportement est interdit. Quelques astuces :

- exprimer son malaise : « ce que tu me dis me met mal à l'aise »
- **recadrer le contexte professionnel** : « charmante n'est pas une qualité professionnelle »
- **déclencher l'empathie** : « ta remarque est déplacée et humiliante »
- **rappeler les chiffres** : « 80% des femmes déclarent subir des comportements sexistes. Je propose qu'on essaye de ne pas passer à 100% »
- **réagir en différé** en allant voir la personne objet d'agression
- **retourner la question** : « parce que dans votre monde ce sont uniquement les femmes qui s'occupent des enfants ? »
- **rappeler la loi et les sanctions** : « juste pour info, la loi prévoit 2 ans de prison pour harcèlement sexuel »
- **utiliser l'humour** : « tiens, on dirait que t'as pas suivi la formation 'Sexisme et harcèlement sexuel au travail'. Tu devrais t'inscrire »
- **documenter la situation** en conservant un témoignage.

Que dire à
une personne
victime ?

- **Tu as bien fait de venir m'en parler**
- **Tu n'es pas responsable**
- **Ce que tu décris est grave, c'est interdit par la loi**
- **Je peux t'aider**